

MAIRIE DE LOUHOSSOA - LUHUSOKO HERRIKO ETXEA
(Pyrénées-Atlantiques) 64250

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-0029
HERRIKO KONTSEILUKO DELIBEROA

Séance du 9 juin 2023

Date convocation : 11 mai 2023

Date d'affichage : 11 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. HARRIET Jean Pierre, Maire.

2023ko ekainaren 9an, Luhusoko Kontseilua bildu da HARRIET Jean Pierre auzapezaren lehendakaritzapean.

Etaient présents / Hor zirenak (12) : DUCLOS Bernadette, HAPETTE Maylis, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, MONGABURE Vincent, OTHABURU Sébastien, ROUX Christine, SAINT ESTEBEN Marie, SAINT PIERRE Marie Claire, URRUTY Chantal, VALLET Christophe : Conseillers.

Excusés / Barkatuak (3) : IRIART BONNECAZE Carole, MEMBREDE Mathieu, SAPPARRART Bertrand

Procurations : Carole IRIART BONNECAZE DEBAT à Ximun LARRALE, Mathieu MEMBREDE à Jean Pierre HARRIET, Bertrand SAPARRART à Maylis HAPETTE

A été nommée secrétaire / Idazkaria izendatua dena : SAINT ESTEBEN Marie

OBJET : Amende de Police pour les aménagements relatif à la création de cheminements piétonniers

Le Conseil Municipal souhaite dans ses travaux 2023, procéder à l'aménagement de chemins piétonniers et la sécurisation ...

Ces travaux sont indispensables pour la sécurisation des scolaires lors des différents déplacements

Le Conseil municipal sollicite des aides du Conseil Départemental sur le programme « Amendes de Police ».

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membre présents : 12

Nombre de suffrage exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Louhossoa, le 10 juin 2023,

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 064-216403501-20230609-20230029-DE



Le Maire,

Jean-Pierre HARRIET

